



Focus Santé Animale
Collectif BioRéférences



GESTION DE LA SANTE ANIMALE DANS LES ELEVAGES DE RUMINANTS BIOLOGIQUES DU MASSIF CENTRAL

ETUDE REALISEE PAR L'INRA ET L'AVEM



Dans le cadre du projet BioRéférences, 16 élevages ont été enquêtés sur leur consommation de produits vétérinaires allopathiques et complémentaires ainsi que sur leurs stratégies sanitaires. L'échantillon est constitué de trois élevages bovins lait, cinq élevages bovins viande, quatre élevages ovins lait, trois élevages ovins viande et trois élevages caprins.

1. Les stratégies sanitaires

Les éleveurs interrogés portent une forte importance à l'organisation de leurs bâtiments et à l'alimentation des animaux (quantité/qualité), à des fins préventives et en accord avec le cahier des charges de l'agriculture biologique.



Le projet BioRéférences (2015-2020), porté par le collectif BioRéférences et piloté par le Pôle Agriculture Biologique Massif Central, a pour objectif général de **répondre**, à travers une approche collective et innovante, **au besoin** pour les acteurs (agriculteur, conseiller, aval, décideur public...) de **références technico-économiques actualisées** sur les systèmes de production biologiques.

Il s'articule autour de trois actions principales :

- Renforcer et optimiser la production de références, notamment grâce au suivi d'un réseau de fermes ;
- Innover en termes de production de références ;
- Valoriser les références produites.

Retrouvez l'ensemble des résultats du projet sur : <https://bioreferences.bioetclac.org/>

2. L'exposition des animaux aux produits allopathiques

Afin de quantifier le niveau d'exposition des troupeaux aux différents produits allopathiques, un indicateur original a été utilisé : le NIVEA pour les antibiotiques (ou ALEA en anglais). Cet indicateur se calcule comme étant la somme des poids vifs traités lors d'une année sur la somme des poids vifs totaux de l'exploitation. Lorsqu'il vaut 0 cela signifie que le troupeau n'a pas été traité ; 0,6 signifie que 60 % du troupeau a été traité ; ou encore 1,5 signifie que l'ensemble du troupeau a été traité une fois et que la moitié a été traité une seconde fois.

$$\text{NIVEA} = \frac{\text{Somme des poids vifs traités}}{\text{Somme des poids vifs de l'exploitation}}$$

Cet indicateur a été appliqué pour les antibiotiques (NIVEA), mais aussi pour les antiparasitaires (NIVEAP), les hormones (NIVEH) et les anti-inflammatoires (NIVEAI).

a. Les antibiotiques

En moyenne, les troupeaux bovins laitiers ont été traités une fois (0,97). Ces traitements sont majoritairement utilisés pour traiter des boiteries et des problèmes de mamelles. Les gros ruminants consomment plus d'antibiotiques que les petits ruminants. D'une manière générale, la consommation d'antibiotiques est faible dans notre échantillon. Les molécules majoritairement utilisées sont les pénicillines, aminosides et tétracyclines.



Figure 1 : Niveaux d'exposition aux antibiotiques

b. Les antiparasitaires

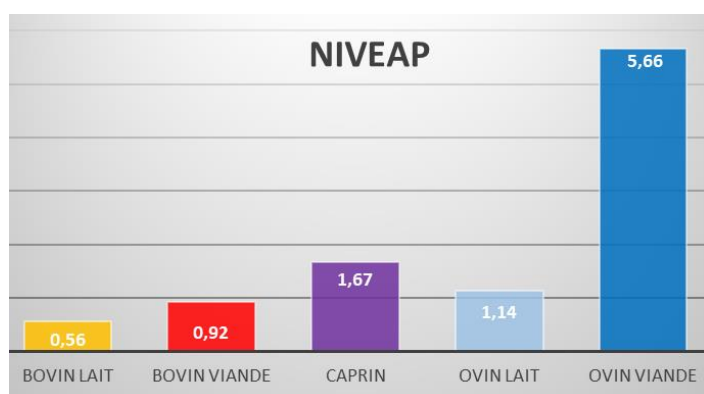


Figure 2 : Niveaux d'exposition aux antiparasitaires

En ce qui concerne les antiparasitaires, au sein de cet échantillon, ce sont les petits ruminants qui sont les plus gros utilisateurs, notamment les élevages ovins viandes. Deux explications sont prises en considération : l'effet échantillon (2 élevages ovins viande ici) et le fait que ce sont des filières avec un fort risque de parasitose.

Les molécules les plus utilisées en **bovins** sont principalement destinées à traiter la coccidiose, la grande douve, le paramphistome et les strongles. En élevage **ovins viande**, ce sont les molécules pour

traiter les strongles, la grande douve ainsi que les œstres et le ténia qui sont mobilisées. En **petits ruminants laitiers** (ovins et caprins), c'est l'eprinomectine qui est la molécule la plus utilisée, préférée à d'autres du fait de l'absence de délai d'attente pour la traite.

Les antiparasitaires ne sont pas les seuls moyens d'action des éleveurs, de nombreuses plantes, par exemple, sont aussi utilisées pour gérer le parasitisme. En effet, l'objectif de l'élevage biologique n'est pas d'éliminer l'ensemble des parasites mais de **trouver un compromis, un équilibre, entre les niveaux d'infestation parasitaire et les performances zootechniques de l'animal**. La prévention du parasitisme repose, comme on l'a vu chez nos éleveurs, sur une diversité de stratégies sanitaires telles que la gestion du pâturage avec la rotation de parcelles pâturées, l'alternance fauche-pâture, ou encore la limitation du chargement, mais aussi en favorisant l'immunité des jeunes animaux.

c. Les anti-inflammatoires et les hormones

L'utilisation d'anti-inflammatoires est assez faible dans les élevages de cet échantillon : moins de 20 % des troupeaux sont traités en **gros ruminants** et moins de 5 % en **petits ruminants**. Dans 30 % des cas, ces produits sont utilisés en association avec un antibiotique. Ce sont des produits coûteux mais ils restent aujourd'hui le seul moyen à disposition de l'éleveur et du vétérinaire pour traiter la douleur.

L'utilisation des hormones est exclusivement retrouvée chez les gros ruminants de notre échantillon, et de façon ponctuelle en cas de problème de reproduction.

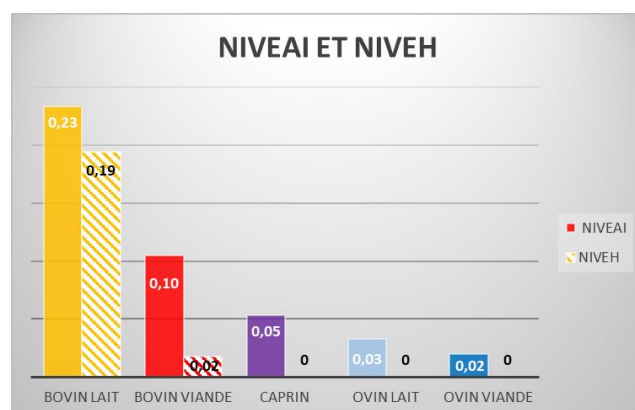


Figure 3 : Niveau d'exposition aux anti-inflammatoires (plein) et aux hormones (rayé)

d. Les vaccins

Les vaccins ne sont pas utilisés de la même façon par tous les éleveurs : certains n'en utilisent aucun, comme quatre élevages de notre échantillon ; d'autres vaccinent systématiquement, notamment pour faire face à des problèmes sanitaires spécifiques. Le nombre de vaccin réalisé varie aussi d'un élevage à l'autre. Si l'on considère l'ensemble des élevages qui vaccinent, le niveau moyen d'exposition des troupeaux de l'échantillon aux vaccins est de 1,33, avec une faible variabilité entre les filières puisque les niveaux d'expositions sont situés entre 1 pour les bovins laits et 1,6 pour les ovins viandes.

Parmi les vaccins utilisés par les éleveurs de cet échantillon, on peut noter :

- En **bovins lait**, des vaccins contre la fièvre Q et la Diarrhée Virale des bovins (BVD) ;
- En **bovins viande**, des vaccins contre la BVD, la rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR), les infections à *Clostridium* (bactéries responsables, entre autres, des entérotoxémies, du tétanos, du botulisme ou encore du charbon bactérien symptomatique) ;
- En **ovins**, des vaccins contre la fièvre catarrhale ovine (FCO ou maladie de la langue bleue), les pasteurelles, les infections à *Clostridium*, la *Chlamydia*, la toxoplasmose, le rouget ;
- En **caprins**, des vaccins contre les infections à *Clostridium*, la *Chlamydia*, la fièvre Q et la paratuberculose.

3. Le recours aux médecines complémentaires

Pour estimer l'utilisation des médecines complémentaires dans cet échantillon, une approche par les coûts à partir des données disponibles a été utilisée.

Les dépenses en médecines complémentaires sont très différentes selon les filières d'élevages. Les élevages laitiers dépensent globalement plus que les élevages allaitants. Les **élevages bovins et ovins laitiers** dépensent le plus avec respectivement 12 €/UGB et 17 €/UGB. Les **élevages allaitants et caprins** ne dépensent pas plus de 3 €/UGB. De manière générale, c'est la phytothérapie qui est la plus utilisée.

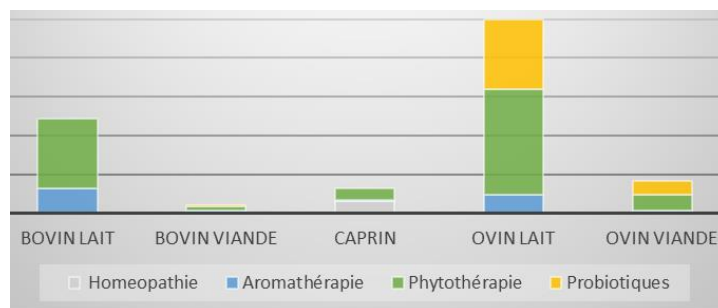


Figure 4 : Répartition des coûts des médecines complémentaires dans les différentes filières

Ces faibles dépenses ne reflètent pas forcément une faible utilisation des médecines complémentaires, mais sont plutôt liées à leur faible coût. Des enquêtes récentes menées par ailleurs ont montrées que les éleveurs biologiques déclarent utiliser la phytothérapie en première intention.

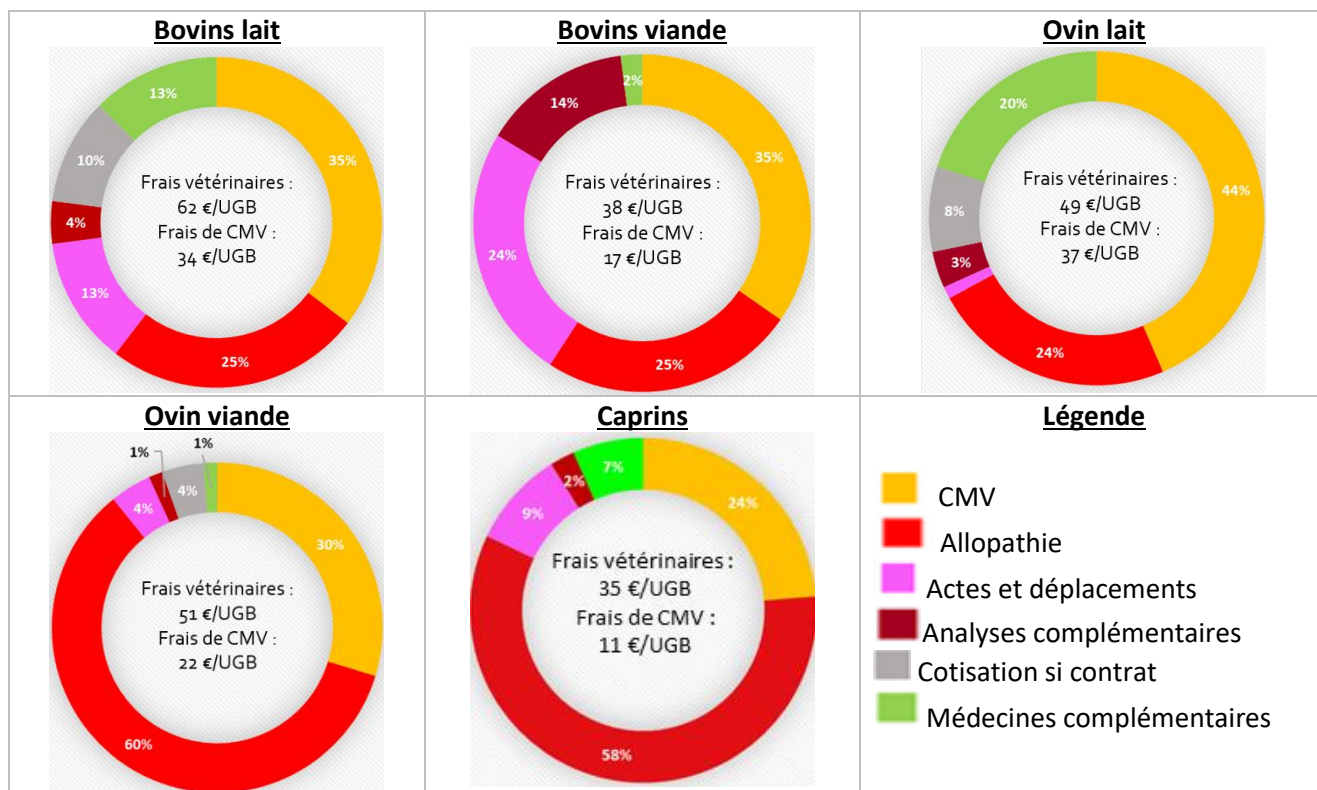
L'utilisation de ces médecines complémentaires peut toutefois soulever quelques problèmes :

- Plusieurs de ces traitements demandent d'intervenir à plusieurs reprises sur un même animal. En élevage laitier, le passage à la traite est propice à l'administration individualisée de traitement mais dans les élevages allaitants, avec des animaux au pâturage, attraper l'animal ou le troupeau plusieurs fois est une contrainte forte ;
- On suppose également qu'il y a un effet de l'entourage de l'éleveur : la présence de pairs qui utilisent déjà ces méthodes, d'un vétérinaire formé ou encore de formation dans les environs de l'exploitation influencent le choix pour ces médecines.

Dans notre échantillon, on constate l'absence d'utilisation de médecine « manuelle » telle que l'ostéopathie ou l'acupuncture, moins adaptées à des animaux à faible valeur ajoutée, à dire de vétérinaire. Un seul éleveur utilise régulièrement l'acupuncture sous forme d'un forfait. Pour les autres éleveurs ayant répondu sur ce point, c'est l'absence de formation ou de praticiens proches de l'élevage qui empêche le recours à ces techniques.

4. La répartition des coûts sanitaires

Les coûts sanitaires comprennent les frais vétérinaires et les coûts de suppléments nutritionnelles. Il a été choisi de traiter l'ensemble de ces coûts car de nombreux produits contiennent à la fois des minéraux et des plantes ou de l'aromathérapie.



Les coûts sanitaires sont majoritairement liés aux CMV et aux traitements allopathiques. En élevages laitiers, bovin et ovin, les coûts d'allopathie sont de l'ordre de 22 €/UGB. Dans ces deux filières, les médecines alternatives coûtent en moyenne autour de 15 €/UGB. En élevages allaitants, ovin et bovin, les coûts de l'allopathie tournent autour de 20 €/UGB, et les médecines alternatives représentent une part très faible des coûts sanitaires : environ 1 €/UGB. En élevage caprin, 75 % des coûts sanitaires sont liés aux frais de CMV (16 €/UGB en moyenne) et d'allopathie (27 €/UGB en moyenne). Les frais liés aux médecines alternatives sont très faibles : 3 €/UGB en moyenne.

Avec l'approche par les niveaux d'exposition (indices NIVE*), on constate que les filières ont des spécificités d'utilisation des traitements liées à leurs contraintes de productions. Les bovins laits sont les plus gros consommateurs d'antibiotiques et les ovins viandes sont les plus gros consommateurs d'antiparasitaires. Des marges de progrès existent sur ces aspects dans les élevages biologiques, notamment via l'utilisation de plus de traitements issus de méthodes alternatives ou via la mise en place de pratiques de prévention. Ces méthodes sont encore assez peu utilisées, révélant la nécessité d'un meilleur accompagnement des éleveurs autour de ces sujets.

Remerciements : Les auteurs tiennent à remercier très sincèrement les éleveurs qui ont accepté de consacrer de leur temps aux experts mobilisés. Merci également à ces derniers qui ont réalisé le travail d'enquête sur les fermes.

Réalisation : Estelle Le Gendre (Inra) et Aurélie Belleil (Pôle Bio Massif Central) | **Edition :** Pôle Bio Massif Central, 2020

La tranche 2 du projet BioRéférences a été financée dans le cadre de la Convention de Massif / Massif Central par :



L'action du Pôle AB MC dans BioRéférences est également soutenue par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et a bénéficié de la contribution d'EDF en 2019.

Nous contacter ? Pôle Bio Massif Central - abelleil.polebio@gmail.com - 04 73 98 69 56 - <https://pole-bio-massif-central.org/>